

Une semblable exposition, faite à Chicago, des travaux des enfants sauvages, a excité l'admiration générale. A l'exposition du Nord-Ouest, rien n'a attiré l'admiration comme ces travaux de nos enfants sauvages.

Mais je ne suis pas surpris que l'honorable député d'Alberta dirige ses batteries contre le gouvernement qu'il doit appuyer ici, en le voyant prendre un air protecteur envers un député secondaire comme moi qui ai, durant dix ans, si mal représenté le Nord-Ouest dans cette chambre, et qui dois maintenant m'incliner devant ce puissant Gamaliel, ce modeste monsieur qui vient ici pour m'instruire.

Je ne suis pas étonné de le voir tailler dans son propre parti, car cela est d'accord avec son passé, cela est parfaitement conséquent chez lui.

Avant d'être enchantés de leur poupon, les honorables messieurs feraient mieux de se remémorer l'histoire que nous raconte Eschyle, dans une de ses pièces, de ce jeune tigre avec lequel on jouait comme avec un petit chat, mais qui, une fois grand, devint féroce et indomptable. Dans une couple d'années, les honorables membres de la droite auront peut-être de la difficulté avec cet excentrique député qui leur donne aujourd'hui son appui. Nous avons eu, ce soir, son opinion, inconsiderée comme toutes ses opinions, comme tous ses efforts pour éclairer la Chambre.

Je vais vous citer l'opinion qu'il avait du parti libéral, il y a quatre ans, et aussi son opinion du parti conservateur. Voici ce qu'il disait, il y a quatre ans :—

La raison pour laquelle la population des territoires ne s'excite pas davantage quand viennent les élections, c'est qu'elle n'a aucune garantie que l'opposition une fois au pouvoir ferait mieux, sous ce rapport, que le gouvernement. Les libéraux n'ont jamais étudié le Nord-Ouest ou ses affaires, ils n'ont jamais défendu sa cause ou la cause de ses colons—plus que de calculer les intérêts du parti à l'occasion—et sont, naturellement, restés sous le coup de l'accusation libelleuse qu'ils ne sont pas amis du Nord-Ouest. Quelles que puissent être les chances du parti conservateur il montre au moins, dans les territoires, un intérêt que l'on ne voit pas chez les libéraux. Dans les circonstances, on ne peut donc pas s'attendre à voir la population du Nord-Ouest s'enthousiasmer devant l'idée d'un changement de gouvernement, ou de donner une majorité en faveur de cette idée.

Lorsque l'honorable député se tourne contre son gouvernement, ici, je le trouve parfaitement conséquent avec les sentiments que je viens de citer. Je puis ajouter que j'ai une meilleure opinion que lui du gouvernement de mes adversaires; car voyant que nos traités avec les sauvages reposent sur la justice et l'humanité, non seulement le gouvernement suit les traditions du passé et marche sur les traces de ses prédécesseurs, mais il adopte une ligne de conduite sage, humaine et digne d'hommes d'Etat.

M. OLIVER: Je dois m'excuser auprès de la Chambre, je suppose, d'avoir fait allusion à cette question.

Paiement du transport des sauvages
canadiens à partir du Montana et
dépenses alors faite..... \$2,000

M. FOSTER: Quelle explication donne-t-on à cela ?

M. DOBELL: Ces sauvages appartiennent à diverses bandes des Territoires du Nord-Ouest, et elles ont demeuré dans le Montana. Ils se composent
M. DAVIN.

d'environ 800 âmes et les autorités américaines les ont renvoyés au Canada. Nous prendrons les mesures pour atteindre ce but cette année, et établir ces sauvages sur les réserves auxquelles ils appartiennent.

M. FOSTER: Comment va-t-on dépenser l'argent pour ces sauvages.

M. DOBELL: C'est pour les frais de déplacement et leur aider à s'établir, je suppose.

M. MONTAGUE: Comment se propose-t-on de les déplacer? Va-t-on se servir de la police à cheval?

M. DOBELL: Il est en venu 600; plusieurs sont venus par chemin de fer, du nord du Montana.

M. FOSTER: Mon honorable ami ne pourra guère leur payer de wigwams à même ce crédit. Je ne crois pas que l'auditeur général consente à ce qu'à même ce crédit, l'on paie à ces sauvages des résidences princières. L'honorable ministre a-t-il une garantie que, lorsqu'il aura ramené ces sauvages en Canada, ils y resteront? Ne s'éparpillent-ils pas et ne traverseront-ils pas la frontière comme ils l'ont déjà fait?

M. DOBELL: Je crois que la police à cheval exerce une surveillance sur ces hommes et les tient sur les réserves.

M. FOSTER: Depuis combien de temps sont-ils rendus au Montana?

M. DOBELL: Depuis l'insurrection.

M. FOSTER: La police à cheval était là alors pour exercer une surveillance sur eux.

M. DOBELL: Elle était dispersée à cette époque et incapable de les surveiller.

M. FOSTER: Ce n'est guère satisfaisant, car la police à cheval était alors plus forte qu'aujourd'hui.

M. DOBELL: Ce sont des sauvages qui étaient de véritables insurgés, et qui se sont enfuis au Montana lors de l'insurrection.

M. FOSTER: Je suppose que les sauvages craignent davantage la police d'année en année.

M. SPROULE: Quelqu'un a-t-il demandé que ces sauvages soient ramenés au Canada? L'ont-ils demandé eux-mêmes, ou les a-t-on invités à revenir?

M. DOBELL: Ils appartiennent au Canada, et les Etats-Unis ont insisté pour que nous les reprions.

M. SPROULE: Mais eux consent-ils à revenir?

M. DOBELL: Je crois qu'ils sont très heureux de revenir.

M. MONTAGUE: De quelle manière et quand cette demande a-t-elle été faite par le gouvernement des Etats-Unis?

M. DOBELL: Nous avons envoyé certains sauvages aux Etats-Unis, et nous avons reçu les nôtres des Etats-Unis.